



## HIMASE - Infos n° 4 - Septembre 2008

Président

**Jacques Girault**

Professeur honoraire  
à l'université Paris 13

Vice-président

**Claude Pennetier**

Chargé de recherches  
au CNRS  
Directeur du Maitron

Secrétaire général

**Guy Putfin**

Centre Henri  
Aigueperse de l'Unsa-  
Éducation

Trésorier

**Louis Weber**

Institut de recherches  
de la FSU

HIMASE

CHS-20<sup>ème</sup> siècle,  
9, rue Malher,  
75004 Paris.

### Le Comité de parrainage de l'Himase

Dans le cadre du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social français (Maitron), dont le quatrième volume de la période 1940-1968 lettres Cos-Dy) vient de paraître à l'automne 2008, une association Himase (Histoire des Militants Associatifs et Syndicaux de l'Éducation) a été créée. Son but, selon la déclaration déposée à la Préfecture de Paris, est :

- a) de développer et valoriser par des initiatives éditoriales et médiatiques la présence des personnels de l'éducation dans le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français ;
- b) d'élaborer et mettre à jour une bibliographie et une base de données documentaire sur l'histoire du syndicalisme enseignant et universitaire, et notamment, après la parution du Maitron, le lancement d'un dictionnaire propre des militants associatifs et syndicalistes du monde l'éducation ;
- c) d'agir auprès du ministère de l'Éducation nationale et du CNRS pour qu'ils développent des recherches sur l'histoire du syndicalisme enseignant et universitaire.

Le caractère large de cette entreprise montre qu'elle répondait à une attente. Les adhésions d'organisations, de militants, de chercheurs continuent à nous parvenir. Toutes les orientations sont représentées, ce qui est pour nous un sujet de satisfaction.

#### Sommaire de ce numéro

P. 1 : Éditorial

Le comité de parrainage de  
l'Himase, par Jacques Girault

P. 2 : Actualités

P. 3 : Assemblée générale 2007  
de l'Himase

P. 5 : Table ronde sur le mili-  
tantisme enseignant

P. 12 : Composition du Comité  
de parrainage de l'Himase.

Adhésion à l'Himase

Le large comité de parrainage des membres de l'Himase, à l'image des Amis du Maitron, nous permettra de renforcer notre audience et nous aidera à obtenir des appuis, notamment auprès des organismes scientifiques dans cette période de luttes multiples pour le développement du financement de la recherche publique. L'avantage est triple :

- Les adhérents, parfaitement représentatifs des composantes du monde éducatif, peuvent être actifs au sein de l'Himase ou simplement soutenir ses activités, ce qui constitue un enrichissement,
- Les membres du comité constituent des garanties correspondant à notre volonté d'être au service de toutes les orientations,
- Les membres peuvent apporter une aide précieuse pour les organisations dans le cadre de la recherche scientifique sur leur histoire.

Peu de refus ont été constatés. Jamais il n'y eut un désaccord émis, au contraire, les rares amis motivent leur refus par le désir de pouvoir s'intéresser à autre chose, tout en gardant un intérêt pour ce que fut l'histoire de leurs organisations. Nous nous félicitons de la riche composition de ce comité qui reste ouvert aux anciens responsables qui ont pu être oubliés. Nous tenons à les remercier pour leur accord, pour les encouragements et pour la confiance qu'ils nous manifestent.

Jacques Girault  
Président de l'Himase

## HIMASE-Actualités

*Le bureau de l'Himase s'est réuni le 4 juin 2008. Voici les extraits du compte rendu relatifs aux activités de l'association*

### **Informations sur le Maitron.**

Claude Pennetier rappelle le calendrier des opérations. Le tome 4 sera prêt à l'été, mais il sera diffusé à la rentrée. Une difficulté tient à la longueur et au nombre des biographies : il faut faire des choix pour savoir ce qui figure dans le volume papier, et sous quelle forme (biographie complète, ou chapeau uniquement et biographie dans le CD, ou tout dans le CD). Quand le Maitron sera mis en ligne sur Internet, les utilisateurs n'auront accès qu'au chapeau, ce qui implique de veiller particulièrement au contenu du chapeau et au vocabulaire utilisé, pour les recherches futures. Un débat s'instaure sur l'origine des biographies enseignantes : il semble qu'il y en ait plus qui viennent d'ailleurs que de l'HIMASE. Cela concerne notamment les élus et les politiques. L'idéal serait de tous les faire transiter par Jacques Girault pour qu'ils puissent figurer dans la base de l'HIMASE pour le futur dictionnaire enseignants et éducation. L'exemple de Cornec est cité : ce n'est pas un enseignant, mais un militant associatif de l'éducation qui à ce titre intéresse l'HIMASE.

Le fichier enseignants de la fin de la lettre C sera communiqué à Julien Veyret. Il faut veiller à garder des abréviations ou des indications précises et identiques pour les professions non enseignantes.

### **Suites de la table ronde.**

Le thème reste circonscrit au militantisme dans et autour de l'éducation, au sens large, à traiter sous l'aspect historique et sous l'aspect sociologique pour les formes actuelles.

Le colloque pourrait s'inscrire dans le cadre des colloques préparatoires au colloque Maitron qui aura lieu fin 2010. On décide, dans ce cadre, de tenir un colloque HIMASE spécifique.

# Assemblée générale de l'Himase

## jeudi 22 novembre 2007 à l'Unsa-Éducation

**Présents** : Luc Bentz (Unsa-Éducation, Centre Henri Aigueperse), André Dellinger (Snes-FSU), Joël Devoulon (Sgen-CFDT), Jacques Girault (président), Bernadette Groison (FSU), Louis Métral, Jean-Marie Pernot (Ires), Guy Putfin (Centre Henri Aigueperse, secrétaire général), Gérard Réquigny (Snes-FSU), Jacques Rouyer (Snep-FSU), Julien Veyret, Louis Weber (trésorier).

**Excusés** : Jean Battut, Alain Dalançon (Irhses), Laurent Frajerman, Michel Gevrey, André Lainé, Joël Oger, Claude Pennetier (vice-président), François Printanier.

Plusieurs membres du comité de parrainage, en cours de formation, et qui avaient été invités à la table ronde et à l'assemblée générale ont envoyé un message d'excuse : Marcel Berge, Paul Berger, Annie Clavel, Guy Le Néouannic, Bernard Pabot, Jean-Paul Roux.

**Patrick Gonthier, secrétaire général de l'Unsa-Éducation**, nous a accueillis dans ses locaux, et a participé à la table ronde.

### Table ronde sur le militantisme enseignant

L'assemblée générale a été précédée de la tenue d'une table ronde sur le militantisme enseignant, animée par Jean-Marie Pernot, chercheur à l'Ires (Institut de recherches économiques et sociales), qui réunissait Bernadette Groison (FSU), Joël Devoulon (Sgen-CFDT), Luc Bentz (Unsa-Éducation). Cette table ronde fera l'objet d'un compte rendu spécifique.

### Rapport d'activité (octobre 2006 - novembre 2007)

Depuis notre dernière assemblée générale du 18 octobre 2006, dont le compte rendu a été diffusé dans le bulletin *Himase Infos* n°2 de décembre 2006, le bureau s'est réuni trois fois : le 15 janvier, le 2 avril et le 8 octobre 2007.

Les bulletins *Himase Infos* ont été envoyés à la Direction générale de la Recherche du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le bulletin *Himase Infos* n° 3 de juin 2007 a été réalisé avec la liste des militants de l'éducation dont le nom commence par la lettre B. Ce travail délicat et minutieux de repérage et de recollement (réalisé à plusieurs : communication des données par Jacques Girault et Claude Pennetier, établissement de listes et pointage sur le CD Rom par Julien Veyret, pointage et vérifications sur le dictionnaire papier par Guy Putfin, mise en forme pour le bulletin par Louis Weber) a aussi permis de relever des erreurs dans le Tome 2, qui ont été signalées au Maitron.

Une réunion des auteurs de biographies a eu lieu avec Jacques Girault le 2 avril. La méthode de travail et le rôle des correspondants spécialisés ont été précisés, pour améliorer la cohésion d'ensemble.

Actuellement les biographies de la lettre C sont terminées et la lettre D devrait prochainement être terminée, et il faut avancer rapidement sur les lettres E et F.

Claude Pennetier a présenté le projet de base de données informatique du Maitron sur internet dans le Bulletin *Himase Infos* n° 3. Un système d'accès aux biographies pour les auteurs pourrait être mis en place, pour les compléments, avant validation.

La présentation du Tome 3 du Maitron a lieu le jour anniversaire de la mort de Jean Maitron, le 16 novembre à 18h aux Archives nationales. Les auteurs bénéficient d'un prix spécial de souscription. La journée des amis du Maitron aura lieu le 5 décembre au CHS, et se terminera par la remise du prix Jean Maitron.

Les relations entre l'Himase et le Maitron sont précisées : l'Himase a pour objectif de produire des biographies des militants de l'éducation pour le dictionnaire biographique, qui opère un choix (dictionnaire papier ou CD Rom), mais ces relations doivent permettre à l'Himase d'aller au delà pour son *corpus* biographique, et pour d'autres initiatives. L'Himase pourrait envisager de donner des prestations extérieures si le cas se présentait. La question de l'articulation entre l'adhésion à l'Himase et aux amis du Maitron est posée. Le bureau de l'Himase donne un accord de principe à une cotisation globale pour les adhérents de l'Himase, si les amis du

Maitron proposent une telle possibilité.

La création d'un site internet propre à l'Himase est mise à l'étude. Un texte pour figurer dans Wikipédia doit être préparé.

Louis Weber a préparé la table ronde sur le militantisme enseignant, qui vient de se tenir avant cette Assemblée générale (texte de réflexion dans *Himase Infos* n°3, texte de problématique adressé aux organisations syndicales sollicitées). Cette table ronde pourrait préparer une journée d'études ultérieure.

Un comité de parrainage avec des anciens responsables syndicalistes de l'éducation est en cours de constitution. Il a actuellement reçu l'accord de 65 anciens responsables qui ont reçu les informations sur l'Himase (bulletins avec les statuts, l'AG constitutive ...), et qui peuvent s'ils le souhaitent adhérer à l'association. Comme pour les adhérents à l'Himase, les envois par courrier électronique seront privilégiés, mais il faudra s'organiser pour contacter celles et ceux qui n'en disposent pas.

### **Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.**

#### **Rapport financier (2006-2007)**

L'exercice 2006-2007 est marqué par un fort déficit. Mais celui-ci était prévu puisqu'il correspond à un achat de matériel qui n'a été possible que dans la mesure où une subvention avait été obtenue à cette fin au cours de l'exercice précédent.

Ce qui est plus significatif, c'est que nos dépenses courantes sont sensiblement inférieures, de l'ordre de 400 euros, à nos ressources propres venant des cotisations des adhérents. Ce qui nous donne une petite marge de manœuvre, hors subventions.

Toute notre communication est à peu près gratuite, nos bulletins étant réalisés bénévolement et leur diffusion étant exclusivement électronique (à part pour ceux de nos membres qui n'ont pas d'adresse Internet).

Les dépenses se sont résumées, comme l'an dernier, à l'achat de petit matériel de bureau (enveloppes et timbres).

### **Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier de sa gestion.**

#### **Projet de budget 2007-2008**

Les recettes escomptées proviennent uniquement des cotisations. Toute éventuelle subvention viendra donc en supplément. Le projet de budget table sur une cinquantaine de membres cette année, ce qui devrait être un objectif raisonnable.

Les prévisions de dépenses sont regroupées en trois catégories :

- 1) Les dépenses de fonctionnement
- 2) Les dépenses pour activités, l'idée d'un colloque ayant été avancée. Mais, sauf à épuiser nos réserves, ce colloque ne pourra être financé que très modestement si nous n'obtenons pas de subvention.
- 3) Une provision, modeste, pour financer le travail de documentation et de recherche.

#### **Projets et activités pour 2008**

Poursuite des biographies (la lettre D est en cours d'achèvement).

Préparation de bulletins *Himase Infos* : Compte rendu de l'assemblée générale, table ronde sur le militantisme, publication de la liste des biographiés de l'Éducation de la lettre C, quand elle sera terminée, c'est-à-dire, après la sortie du volume 4 du Maitron.

Création d'un site internet spécifique à l'Himase.

Préparation d'un colloque (et recherche de financement) sur le militantisme enseignant, à partir des pistes dégagées lors de la table ronde.

Guy Putfin  
Secrétaire général

## Table ronde sur le militantisme enseignant

*L'assemblée générale du 22 novembre 2007 a été l'occasion d'organiser une table ronde sur le militantisme enseignant. elle a été animée par Jean-Marie Pernot, chercheur à l'Ires (Institut de recherches économiques et sociales) et réunissait Bernadette Groison (FSU), Joël Devoulon (Sgen-CFDT), Luc Bentz (Unsa-Éducation).*

*Le texte de présentation a été publié dans Himase-infos n°3. Nous publions ici les interventions liminaires faites à la table ronde. Le débat qui a suivi sera publié ultérieurement, au moins dans ses grandes lignes.*

*Cette table ronde a été conçue comme une préparation à un colloque plus large, prévu pour 2009 dans le cadre des travaux préparatoires au colloque Maitron prévu en 2010.*

*Louis Weber*

### **Jean-Marie Pernot (chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales-Ires)**

J'ai souhaité animer cette table ronde pour deux raisons. La première est que tout ce qui est intersyndical et met les organisations ensemble pour réfléchir à des problèmes concrets me paraît positif dans le contexte syndical français. L'Ires, en mettant ensemble les confédérations et l'Unsa, fonctionne d'ailleurs sur ce modèle. La deuxième, c'est que les questions que nous allons aborder ne sont pas propres au champ de l'éducation mais concernent la totalité du mouvement syndical français. Tous les syndicats ont du mal à dégager des espaces et à construire des rapports nouveaux avec leurs adhérents et les salariés en général. Les rapports entre les groupes sociaux et les organisations qui les représentent ont certes toujours été sous tension. On est dans la récurrence et non dans un monde gouverné par les syndicats où tout serait remis en cause. Mais la question des rapports entre les représentants et les représentés est au centre de beaucoup de réflexions. Dans l'éducation, ces questions ont été posées en vraie grandeur à l'occasion des mobilisations de 2003. Comment voyez-vous cette question du rapport entre les militants et les organisations ?

### **Luc Bentz (Unsa-éducation)**

Mon expérience est assez particulière. J'ai été longtemps un homme d'appareil du Sni-PEGC puis du SE. J'ai succédé à Alain Chauvet comme secrétaire de la section départementale de Paris en 1982. J'ai donc connu l'époque où le Sni-PEGC était le syndicat. J'ai vécu le déphasage avec les premières coordinations. Dans le milieu militant qui était le nôtre, chez les personnes qui assurent la permanence de l'organisation, qui font qu'elle vit, qui montent les dossiers dans la durée, il y avait déphasage, même quand nous étions encore 4000 adhérents pour 8000 instits dans le département.

En 2000, je suis reparti enseigner à Sarcelles. J'ai retrouvé une vie normale, avec un emploi du temps à moi, contrairement à ce que je connaissais avant et connaîtrai après. J'ai vécu 2003 dans une assemblée générale de commune, sur le terrain, au plan local, dans un contexte très différent. Le responsable local du SNUIPP était un militant de la LCR. La grève a duré quatre ou cinq semaines. Nous l'avons terminée avec un taux de grévistes qui était encore de 50% et avons d'ailleurs décidé de ne pas laisser le mouvement s'effiloche. Il y a des débats entre nous, mais pas d'oppositions d'appareils. Ce qui fait que la conception du combat social tel qu'il se mène aujourd'hui, y compris chez les cheminots ou à la RATP, a effectivement changé.

Personnellement, j'ai connu le mouvement de 1986 contre le projet de maîtres directeurs et même avant, le combat pour la carte scolaire en 1980, avec les premiers collectifs parents-enseignants, qui préfiguraient peut-être les coordinations à venir. Dans ces situations, les organisations syndicales ont pu se légitimer auprès des non-adhérents grâce à leur capacité d'assurer le suivi des dossiers dans la durée, d'apporter à un moment donné la technicité dont on peut avoir besoin sur le sujet en cause. Le principe est de dire : « Nous sommes là où nous sommes, mais les décisions se prennent ensemble ».

Le modèle a changé : aujourd'hui, des personnes se regroupent à un moment donné pour une action, elles s'y engagent de façon très intense. C'est très différent de l'engagement des militants plus traditionnels,

qui faisaient leurs grèves rituelles une ou deux fois par an, en octobre ou en janvier. Ces personnes peuvent ne pas avoir d'engagement, ni avant, ni après, et puis, pendant trois ou quatre semaines, se mobiliser à 300%. C'est la nature de l'engagement qui a donc changé. Il faut mettre cela, je crois, en relation avec le fait que le modèle professionnel a lui-même changé. Nous ne sommes plus à l'époque où tout le monde faisait à peu près la même chose, au même moment.

Il y a une forme de zapping militant, ce qui ne veut évidemment pas dire que le militantisme a disparu. Par moments, il peut même être très fort. Si on prend le réseau des éducateurs sans frontières (RESF), on constate qu'il y a un noyau dur assez restreint, mais qui suscite beaucoup d'adhésion au coup par coup. Dans le syndicalisme, nous avons la même difficulté à gérer les choses dans la durée. Cela vient en particulier du fait que les réactions sont souvent de caractère émotionnel. Il nous faut faire avec.

C'est donc le modèle du militant qui a changé. Je n'ai certes pas connu l'époque – on me l'a souvent racontée – où le délégué cantonal du syndicat collectait à l'occasion des conférences pédagogiques l'adhésion au syndicat, à la mutuelle, etc. Nous sommes aujourd'hui vraiment dans autre chose. Ce qui pose une question redoutable au syndicalisme : comment gérer cela ? Je crois que les organisations ont en général intégré ces nouvelles pratiques. Au plan local, ce sont les assemblées générales et non plus les sections syndicales qui décident, en fonction des secteurs, des établissements, etc. Quand les gens forment un collectif, la question n'est pas : « est-ce que cela va bouger ici ou là ? » mais : « on décide pour nous ». Cela ne permet pas toujours d'échapper aux autres difficultés : les collectifs, l'entrisme et les sous-marins divers. Mais on peut s'en préserver. Chez nous cela s'est bien passé, des liens ont même été établis dans la commune. Mais cela n'est pas une règle générale : à Garges, à côté de Sarcelles, des militants de Lutte ouvrière ont fait de la surenchère, il y a eu des conflits, ceux qui décidaient la grève un jour ne la faisaient pas le lendemain, etc. Le résultat, c'est qu'ils étaient 12 à la sortie du mouvement !

Ces nouvelles pratiques ont eu d'autres conséquences. Une réaction pourtant rationnelle comme celle de Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN en 1995, disant : « Nous avons l'assurance qu'on n'imposera pas 40 ans de cotisation aux fonctionnaires, donc on arrête le mouvement », est impensable aujourd'hui. Ni l'Unsa-Éducation, ni aucune autre organisation n'ont réagi de la sorte en 2003 et après. Personnellement, c'est d'ailleurs aussi à la suite d'une réaction de type émotionnel que j'ai repris des activités syndicales récemment. J'étais plutôt engagé dans l'action pédagogique, à partir de ma classe de CP et de ce que j'y faisais pour améliorer l'apprentissage de la lecture. Ce sont les déclarations du ministre de Robien dans ce domaine qui m'ont conduit à reprendre l'étendard de la révolte.

Naguère, un militant se formait avec le temps. Quand il devenait chevronné, on lui confiait des tâches de représentation dans les commissions paritaires ou les comités techniques paritaires. Aujourd'hui, ces instances se sont multipliées. Tout va plus vite : on commence parfois par la représentation pour prendre sa carte ensuite.

Il faut tenir compte aussi des changements sociologiques chez les enseignants. Sarcelles n'est pas une ville où on termine sa carrière. Je vois donc arriver beaucoup de jeunes. Mais ils sont moins jeunes qu'avant : ils ont fait leurs études, sont souvent déjà en couple, ont acheté leur appartement, avec les soucis que cela génère.

Il ne faut donc pas se faire d'illusions : nous ne reviendrons pas à la période 1947-1949 et aux formes de militantisme de cette époque. C'est une question qui se pose à toutes les organisations. Si l'une d'entre elles avait la clé, cela se saurait !

### **Joël Devoulon (Sgen-CFDT)**

Mon parcours personnel est un peu différent. Ma famille n'a rien à voir avec l'enseignement, ni avec le syndicalisme. Pourtant, à 19 ans, quand je suis entré dans la profession, deux choses me paraissaient évidentes : se syndiquer et se syndiquer dans une confédération. Pour moi, c'est une évidence : il n'y a de véritable syndicalisme que dans une confédération. En ce sens mon parcours est donc très différent : dans mon département, l'Ille-et-Vilaine, mon syndicat était très minoritaire. Cela me posait peut-être des problèmes techniques pour le travail syndical, mais pas du tout des problèmes philosophiques. Je me sentais bien dans mon organisation.

En même temps, il y a des similitudes fortes : comme jeune professionnel, il m'apparaissait évident qu'il fallait une action collective et que celle-ci avait besoin d'un cadre pérenne, qui soit à la fois un cadre de débat et un cadre de conception.

Ce à quoi toutes les organisations sont aujourd'hui confrontées, c'est un problème sur la notion d'engagement. Il y a de moins en moins adhésion à un groupe identifié, avec des positions et une philosophie, dans la durée. Il y a de plus de plus de gens qui s'engagent dans des actions circonscrites, à la fois dans le temps et par leur périmètre. Pour les organisations qui travaillent dans la durée, il y a des difficultés à comprendre comment cela fonctionne, comment cela peut déboucher sur quelque chose. Ce qui pèse à mon avis, c'est que le militantisme, l'engagement syndical sont en concurrence avec l'ensemble des activités humaines. Ce qui se développe aujourd'hui, ce sont les loisirs. Il m'arrive de dire à de jeunes militants que le syndicalisme est un loisir pas cher mais en concurrence avec tous les autres. Il y a donc perte en permanence de personnes qui vont faire autre chose, qui peut évidemment être parfaitement respectable. Il y a donc une sorte de grand marché où le militantisme syndical doit se faire une place.

Plus importante me paraît être la question du lien au politique. On s'engage dans le syndicalisme à partir d'une sorte d'automatisme d'appartenance. Soit on préfère une organisation majoritaire parce qu'elle est susceptible de représenter l'ensemble de la profession. Soit on choisit, comme je l'ai fait, une organisation fantomatique dans le milieu mais avec laquelle on se sent en phase à tous égards. Cela découle d'une situation où le camp politique était perçu de façon binaire. Il y avait la gauche et la droite, avec des arborescences où on retrouvait la déclinaison syndicale de cette division du champ. Aujourd'hui, la perception du politique est beaucoup plus confuse. L'électorat se promène, il n'est plus aussi fixé qu'auparavant, pour des raisons complexes qu'il est difficile de développer dans ce débat.

Est-ce que l'ancienne division entre syndicalisme réformiste et syndicalisme révolutionnaire est en train de s'effacer au bénéfice de la notion de syndicalisme de service ? C'est un peu vrai, sans doute. Mais il faut noter que cette division ne permet pas de classer les organisations. Elle les traverse en effet toutes aujourd'hui. Certes, elles peuvent être plus ou moins proches de l'un des deux pôles mais aucune n'y échappe. C'est bien ce qui s'est passé au sein de la CFDT et du Sgen en 2003.

La vraie question me paraît être : « Quels moyens utiliser pour que les choses changent ? ». De ce point de vue, il y a débat entre deux courants que je ne cherche pas à nommer obligatoirement. Pour le premier, le syndicalisme a une fonction de maillage social au bénéfice du politique, et non pas forcément des partis politiques, champ dans lequel les décisions se prennent. Ce sont les revendications portées par le syndicalisme qui conduisent à des réponses en suscitant des changements politiques. Le second courant veut des résultats immédiats, indépendamment des orientations politiques dominantes.

La difficulté pour les jeunes qui veulent se syndiquer ou même seulement voter aux élections professionnelles est de choisir entre les cahiers revendicatifs des différentes organisations, souvent assez semblables, et leurs démarches, qui peuvent elles être assez différentes. Car les organisations n'ont pas la même vision de la fonction du syndicalisme. Ces différences apparaissent notamment au moment de la sortie des conflits.

Si on réfléchit à ce que sont les militants à travers les deux conceptions que j'ai décrites – maillage du terrain social au bénéfice de l'action politique ou avoir des résultats maintenant – on voit apparaître des différences, on constate une évolution de ce que sont les militants. Il y a le militant « soldat d'une organisation », qui attend que la décision soit prise pour l'appliquer et la faire connaître. Il va ponctuellement donner son avis au moment des congrès mais attendre ensuite que les décisions soient prises. C'est un modèle qu'on a connu dans toutes les organisations mais qui est en voie de disparition. De plus en plus, le militant syndical, quel que soit le niveau auquel il se situe dans l'organisation, demande à être associé, à travers un débat interactif, à dire son mot non seulement sur la démarche tous les trois ou quatre ans, mais au fur et à mesure que le cahier revendicatif s'élabore. Cela bouscule nos façons de faire, nos structures. Nous avons tous des problèmes pour les congrès. Au niveau national, cela va encore, on arrive à s'en sortir. Mais nous avons tous du mal à tenir les congrès locaux. Les militants ont beaucoup de mal à s'engager à ce niveau, alors que cela devrait être plus facile sur telle ou telle question d'actualité.

Mais le seul débat sur les questions d'actualité ne permet pas au syndicat de construire les structures de

travail dans la durée. Il y a là une vraie tension entre les aspirations des militants. J'ai peut-être tort mais cela me paraît être un problème pour toutes les organisations.

L'enjeu pour nous est donc de clarifier ces enjeux et d'apporter des réponses. Il nous faut à la fois être plus clairs, plus lisibles dans nos démarches, plus interactifs avec nos militants. Nous avons aussi le formidable défi de convaincre les jeunes que cela vaut le coup. Cela ne va pas de soi, plus exactement, cela ne va plus de soi. Si j'avais 20 ans aujourd'hui, je me poserais plus de questions qu'autrefois, à tort ou à raison.

Il y a enfin la formidable question de l'engagement des femmes. Pour nous, au Sgen, c'est une question absolument essentielle. Et pourtant, nous ne sommes pas bons. On se rend compte que malgré tout ce que l'on peut dire sur la place que les femmes occupent maintenant dans le travail et dans le débat social, ce type d'activité reste une activité réservée aux hommes, aux personnes qui peuvent s'abstraire dans la durée des questions liées aux enfants, à la gestion de la maison. Cela génère des façons d'entrer dans la problématique des revendications qui colorent à la fois les revendications et les démarches d'action. La boucle est alors bouclée. Cela induit le fait que les femmes hésitent à y venir parce qu'elles ne s'y retrouvent pas. On a là un formidable enjeu pour que celles qui sont majoritaires dans la profession se retrouvent aussi dans l'action syndicale. Et qu'elles apportent ce qui est leur vision implicite de l'action syndicale, de manière à ce que nous puissions construire, à travers l'engagement des femmes, un syndicalisme qui soit de notre temps. Ce n'est pas un supplément d'âme pour ouvrir le syndicat aux femmes. C'est une nécessité pour que le syndicat réponde aux exigences de notre temps et à ce que les jeunes veulent aujourd'hui.

### **Bernadette Groison (FSU)**

En quoi le profil des militants diffère-t-il ou non de celui des militants d'il y a trente ans ? C'est un vaste sujet. Pour y répondre, il faudrait aussi aller chercher des informations auprès des camarades en activité à cette époque. Cela serait utile pour la comparaison et permettrait de sortir des simples impressions.

Une question préalable : est-ce que les militants ont changé ? La réponse semble aller de soi : en trente ans, la société a changé, le mouvement syndical également, qui a changé avec la société, et donc les militants aussi. Il faut comprendre ensuite la nature des changements.

Dans notre esprit, il y a derrière nos interrogations des questions comme : « les jeunes sont-ils plus militants, ou moins militants que les anciens ? S'engagent autant qu'eux ou non ? ». L'impression générale est qu'ils le sont moins. Mais n'est-ce pas aussi une idée reçue ?

Quand on tire sur ce fil, on tombe sur la question du changement chez les militants. Nous avons tous des informations et des sondages à ce sujet. La presse en donne aussi. Il me semble qu'on ne peut pas en déduire qu'il y a désintérêt pour la chose publique et, dans ce cadre, pour le syndicat. Mais l'engagement et l'investissement se sont certainement déplacés au cours des dernières années.

Pourquoi les choses auraient-elles changé ? Plusieurs aspects peuvent nous intéresser de ce point de vue. La société change donc le syndicat change. Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Les attentes envers nos métiers ont changé. D'un autre côté, les attentes de nos collègues et des militants se sont déplacées aussi. Qu'en est-il par exemple de la demande de syndicat de service ? Est-ce toujours la bonne approche ? Ou cela peut-il être un handicap ?

Le but premier du syndicat est la défense des professionnels qu'il représente. Le syndicalisme a donc toujours été un syndicalisme de service. Chacune à sa manière, nos organisations remplissent ce rôle. Il ne me semble donc pas que, de ce point de vue, il y ait un déplacement du curseur.

Mais c'est surtout le rapport au politique qui a beaucoup évolué au cours des dernières années. Dans le passé, les lignes délimitant le paysage politique et le paysage syndical étaient plus claires, plus évidentes. Cela est aujourd'hui bien plus complexe. Le paysage politique a beaucoup changé. Le mouvement syndical est traditionnellement porté davantage vers la gauche que vers la droite. Mais les sondages faits pour les dernières élections présidentielles montrent que les choses ne sont pas si simples. Cela a beaucoup changé. Les découpages du monde syndical qui pouvaient correspondre à un découpage du monde politique n'existent plus. C'est aussi la raison pour laquelle les relations entre nos organisations peuvent être moins simples. Je serais tentée de dire – pour m'en réjouir – que la distance entre syndicats et partis a grandi. Ce qui clarifie plutôt les choses. Mais, d'un autre côté, la plus grande indépendance et sérénité



du syndicat a eu tendance à compliquer les choses d'un point de vue plus idéologique.

Cela ne veut pas dire que pour nos militants et nos adhérents, les questions de société et de politique sont devenues moins importantes. Les sondages montrent même le contraire. Les jeunes notamment, ceux qui entrent dans le métier, sont parfois plus intéressés par les questions de société ou par les questions politiques que par celles que le syndicat traite habituellement dans son activité. Ils ne voient évidemment pas les questions politiques à travers les partis, mais au sens noble du terme.

Les jeunes s'intéressent particulièrement à des questions comme les droits de l'Homme, l'environnement, tous ces sujets nouveaux, ces questions de société, qui ont émergé depuis une vingtaine d'années. Ce qui, en retour, oblige le syndicat à s'adapter lui aussi et à traiter ces questions d'un point de vue syndical. On a déjà parlé du réseau Éducateurs sans frontières. Il s'agit là de questions qui touchent directement nos élèves, où la dimension émotionnelle est par conséquent importante. Le syndicat doit donc le traiter à partir de cette caractéristique, et non pas à partir d'une démarche politique. Comment faire passer le message du droit constitutionnel des enfants de sans-papiers à la scolarité ? Comment entrer dans cette question, comment la travailler avec les militants et les enseignants, alors qu'elle est éminemment de l'ordre du politique ? Ce n'est pas simple et le syndicat doit le faire d'un point de vue syndical, ce qui n'est pas simple dans le contexte actuel. Mais cela montre que la société a changé et que, du coup, le rapport au politique a changé aussi.

Un autre élément intervient ici : c'est l'élévation du niveau de qualification de ceux qui entrent dans le métier. Peut-être pas ce niveau en soi mais le vécu antérieur des jeunes qu'il suppose. Avant, je n'ai pas connu cette période mais on me l'a racontée, on entrait à l'École normale, le syndicat – en fait le SNI – et la MAIF étaient là. Tout cela est fini. Non pas parce que les syndicats ou la MAIF ne feraient pas leur boulot. Mais parce qu'on entre dans le métier après une expérience universitaire, avec souvent une situation familiale déjà établie. Le rapport au métier, le rapport au syndicalisme n'est pas le même, même pour ceux qui ont déjà une expérience syndicale pour avoir milité à l'Unef ou ailleurs. On ne peut pas faire comme si ces changements n'existaient pas.

Les formes syndicales ont elles aussi changé. J'ai déjà parlé du syndicat de service. Dans la note de présentation, une certaine importance est donnée aux AG, collectifs et coordinations. Il n'est pas sûr que ce soit très massif dans nos professions et chez nos militants. Le mouvement syndical occupe à mon sens une place plus importante dans le vécu. Les AG sont une forme de rapport entre la profession et le mouvement syndical. Certes, il y a eu les coordinations de 2003 et 2005 en région parisienne. La référence, tout au moins dans l'éducation, cela reste quand même le rapport au syndicat, plus exactement aux syndicats à ce que les syndicats proposent. Le reste me paraît un peu marginal à l'échelle du territoire national. On en reste en général à des formes plus traditionnelles.

Il faut parler aussi des formes de militantisme. C'est peut-être là qu'il y a le plus de choses à discuter entre nous. Car il est vrai que, s'agissant des plates-formes revendicatives, la différence est souvent mince entre nous. Mais les principes et les démarches syndicales révèlent davantage de nuances. Pour l'illustrer, je voudrais moi aussi parler un peu de mon expérience personnelle. Elle vient de la FSU, qui est née d'une scission de la FEN et qui a aujourd'hui une quinzaine d'années. Il y avait d'un côté des syndicats qui existaient dans la FEN et qui ont continué à exister, le Snes ou le Snep par exemple. Et puis des syndicats que nous avons créés, comme le SNUIPP. Cela a obligé les uns et les autres à réfléchir à des formes de syndicalisme un peu différentes, y compris pour permettre d'« identifier » la FSU. Nous avons affiché des « cartes de visite » qui nous ont poussés à réfléchir à nos démarches syndicales. Pour ce qui nous concerne, la réflexion a d'abord porté sur trois principes. Le premier, c'est de privilégier le lien avec le métier, avec la profession. Il fallait bien sûr voir comment traduire cela dans la réalité. Comment tenir tous les bouts, à savoir combiner syndicalisme de service et propositions pour l'évolution du système éducatif, de l'école, de manière à être en phase avec une profession qui a des attentes nouvelles, des comportements et une société qui change, qui est devenue plus exigeante ?

Le deuxième principe, c'est celui du pluralisme. Nous sommes organisés en courants. Ce qui nous a conduits à creuser des questions comme : C'est quoi prendre en compte des sensibilités différentes ? C'est quoi, travailler une synthèse ? Comment faire pour que les « gros » ne pèsent pas trop, que la ligne

de la fédération ne soit pas déterminée seulement par les gros syndicats ou le courant majoritaire ? Comment élaborer une synthèse qui prenne en compte des points de vue parfois très différents et pas toujours faciles à concilier ? C'est ce qui a été le plus important dans mon expérience personnelle car cela oblige à voir les choses très différemment et à se dire : « J'ai cela comme mandat mais je dois travailler dessus pour y inclure ce que d'autres camarades disent, je ne pourrai donc pas aller jusqu'au bout de ce qui était le mandat initial ». C'est évidemment intéressant d'un point de vue intellectuel. Mais un peu plus difficile à faire passer auprès de la profession. Le pluralisme, c'est quoi en effet pour les collègues ? Avec les courants de pensée, on rejoint le rapport au politique. D'autant que nous sommes dans la même fédération, ce qui rend les lignes de partage encore un peu plus compliquées. Si le pluralisme a permis de rassembler largement des militants, avec évidemment des conséquences dans la profession, ce n'est pas si simple ensuite à faire vivre.

Le troisième principe, c'est l'unité. Là aussi les choses ont beaucoup changé. Tout le monde a toujours dit : « Le syndicat est unitaire et il faut essayer le plus possible de travailler avec les autres ». Cela correspond, je crois, à une vraie attente chez les nouveaux militants et les nouveaux enseignants. L'idée, juste, que si on se rassemble, on est un peu plus fort, est très présente dans nos professions. Preuve souvent vérifiée en est le fait qu'un mouvement est toujours plus facile à organiser quand l'unité est assez large que lorsque on y va en front désuni. Je dis cela parce que cela me semble correspondre aujourd'hui à un courant dans la société et pas seulement dans le mouvement syndical. Comment rassembler des gens qui partagent un même métier, les mêmes difficultés ? On voit ce que cela nous renvoie en tant qu'organisation syndicale : la différence n'est pas facile à gérer, même si on sait qu'on est plus forts ensemble.

Deux autres questions me semblent mériter le débat. D'abord sur les jeunes. Comme il a été dit, leurs attentes sont différentes, ils veulent quelque chose qui soit purement syndical. Mais leur engagement n'est plus un sacerdoce. À nous donc d'inventer des formes de militantisme avec davantage de partage, y compris de partage des responsabilités. Ils attendent aussi davantage de prise sur la vraie vie, sur les activités sociales. Mais si les formes et les attentes changent, il n'y a pas, me semble-t-il, désintérêt pour l'engagement syndical et pour la chose publique, même si le curseur s'est peut-être déplacé. C'est à nous d'inventer de nouvelles formes de militantisme pour tenir compte du fait que le rapport au syndical et au politique n'est plus celui que nous avons connu et que nous renvoyons auprès des adhérents. Un sondage que nous venons de publier sur les jeunes et le métier dans *Le monde de l'éducation* le confirme. Ensuite sur l'image du syndicat et celle de la profession. La question de la place des femmes a déjà été abordée. Les métiers de l'enseignement sont hyper féminisés. Il est difficile d'accepter que le syndicat continue à ne pas refléter cette image-là. Cette question traverse les débats de tous les syndicats. Faut-il mettre des quotas ? Imposer la parité ? Et si oui, où ? Dans toutes les réunions ? Dans toutes les instances ? Mais il y a aussi les jeunes. Comment faire une place aux jeunes ? Faut-il trouver de nouvelles formes de militantisme ? Comment régler la question de la garde des enfants ? Ce n'est pas un simple « supplément d'âme » mais un enjeu pour la pérennité du syndicat.

D'autres questions me semblent fondamentales pour le mouvement syndical, pour essayer de continuer à avoir les militants dont le syndicat a besoin. Il faut d'abord que nous fassions la preuve que le syndicalisme sert à quelque chose. Les jeunes se posent légitimement la question : À quoi cela se sert-il de militer ? À quoi sert le syndicalisme ? Que rapporte-t-il à une profession ? À la société ? Pourquoi s'engager pour faire vivre une organisation ?

La dimension « syndicalisme de service » apparaît immédiatement mais il faut aussi regarder le reste : si on regarde ce que nous avons fait ensemble depuis trente ans, depuis quinze ans, qu'avons-nous apporté les uns et les autres aux personnels, à l'école, à la société ? N'importe quel jeune militant, avant de s'engager va se poser ces questions : Vais-je rejoindre une confédération ? Une fédération ? Mais pour y faire quoi ?

La deuxième question, c'est comment le mouvement syndical existe-t-il aujourd'hui ? Comment est-il représenté ? Je ne parle pas ici des questions techniques de la représentativité, actuellement en discussion. On nous parle beaucoup du dialogue social. Mais que pèse le mouvement syndical dans la société ?

Qu'attend-on du mouvement syndical, qu'est-ce qui passe dans la société ? Comment peut-il être un partenaire dans la société, dans ses différents champs ? Pour un jeune militant, le fait de savoir ce que l'on pèse dans la société compte.

Par exemple, il y a eu un dossier sur la rentrée dans *L'Express*, sur le mode : l'école primaire va mal, au collège, ils ne savent pas faire, le lycée, c'est pour les élites, etc. Le tableau noir habituel. On y expliquait aussi que les syndicalistes ne parlent que des moyens et qu'ils n'ont aucune idée sur la manière de faire évoluer le système éducatif. Cela m'a mise en colère car je me suis engagée précisément pour travailler sur les questions de métier, de réforme, de transformation du système. Voir que la presse me renvoie que mon engagement n'a été que pour quelques intérêts corporatifs m'a révoltée car c'est contraire à ma propre expérience militante. D'où mon interrogation : Quelle est la place du mouvement syndical dans cette société ? Comment voulez-vous que les jeunes s'engagent si on donne une image aussi réduite du syndicat, sans aucune référence aux valeurs qu'il porte ? Il faut donc faire un gros effort pour diffuser l'idée que le syndicalisme a des principes et des valeurs, en même temps qu'il défend les intérêts des personnels. Le fait que l'image renvoyée par la presse ou par le politique en général soit si différente pénalise fortement l'engagement syndical.

### **Jean Marie Pernot**

Ce qui me frappe, c'est que, au-delà de la diversité des apports, on retrouve beaucoup de choses communes, aux divers sens de ce mot. De nombreuses études ont en effet mis en évidence ce que vous avez noté sur l'engagement, sur le militantisme, la pluralité des appartenances, la fluidité des engagements et des allégeances politiques, qui fait que l'on navigue dans le champ, qu'il n'y a plus de sacerdoce. L'engagement militant dans le syndicat vient en concurrence ou en complémentarité avec d'autres, ce qui n'est d'ailleurs pas forcément négatif. Rien n'indique en effet que la diversification des engagements individuels est en soi contradictoire avec l'engagement collectif durable dans les organisations syndicales. Il y a certes une difficulté car l'engagement syndical exige une certaine continuité.

D'où des questions qui restent à creuser : y a-t-il une spécificité du monde enseignant, de ce point de vue, et par rapport aux questions qui se posent ailleurs, notamment dans les confédérations ?

Les études faites sur les trajectoires biographiques et les motivations pour adhérer à un syndicat montrent le rôle toujours important des socialisations familiales. Qu'en est-il pour le milieu enseignant, qui secrète beaucoup de cas de reproduction dans la fonction enseignante, s'agissant de la transmission familiale en matière d'appartenance syndicale ?

Enfin, quelle a été l'effet sur l'engagement de la diversification syndicale dans l'enseignement ? Il y a vingt ans, il y avait certes le Sgen. Mais la FEN occupait une place très grande, avec son syndicalisme de service. La question n'est donc plus seulement : « Faut-il s'engager ? » Mais aussi : « S'engager où ? » Cela a-t-il introduit un changement perceptible dans les organisations ?

## Comité de parrainage de l'HIMASE

André Robert, Antonini Pierre, Astre Louis, Barbarant Jean-Claude, Battut Jean, Bellec Bernard, Berge Marcel, Berger Paul, Blanchard François, Bocquet Louis, Bouchareissas Michel, Bougreau André, Bourderon Roger, Chopard (ép. Gavat) Janine, Chauvet Alain, Clavel Annie, Daubard Jean, Davaisse Annick, Dellinger André, Denis Liliane, D'Hersignerie Gérard, Deschamps Michel, Deshaies René, Desvergues Jean, Deygout Jean, Escafit Pierre, Eveno Yves, Fayard Pierre, Geismar Alain, Georges Guy, Gevrey Michel, Guyard Jacques, Hedde Joel, Henry André, Hiver René, Imbert Michel, Kahane Jean-Pierre, Krakowski Annette, Labes René, Lagane Madeleine, Landron Michel, Lainé André, Le Néouannic Guy, Marie Jean-Jacques, Mazauric Claude, Mexandeu Louis, Monteux Daniel, Odent Guy, Ouliac André, Pabot Bernard, Petite Jean, Pommatau Jacques, Prost Antoine, Renard Daniel, Reynaud Jean, Roumégous Alain, Roux Alain, Roux Jean-Paul, Rouyer Jacques, Simbron Yannick\*, Singer Madeleine, Sorel Alfred, Szajnfeld Raphaël, Teulade René, Thomas Yves, Toussenet Pierre, Velay Michel, Vieira Claude, Vuailat Monique.

\* Décédé en avril 2008.

---

### BULLETIN D'ADHÉSION

**Organisation** : Le syndicat ou l'association : .....

Représenté par (Nom, prénom et fonction) : .....

**Individuel** : Nom, Prénom, fonction : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse électronique : .....

**Déclare adhérer à l'HIMASE.**

Date et signature : .....

Bulletin à renvoyer à :

**HIMASE**  
**Centre d'histoire sociale du 20<sup>ème</sup> siècle**  
**9, rue Malher, 75004 Paris**

accompagné d'un chèque à l'ordre de l'HIMASE

(30 euros pour les organisations, 15 euros pour les individuels)

---

Bulletin électronique de l'Himase - Association pour l'histoire des militants associatifs et syndicaux de l'éducation. Siège social : CHS-20ème siècle, 9, rue Malher, 75004. Conception et rédaction du bulletin : Louis Weber. Pour tout contact à propos d'HIMASE-Infos : 06 80 98 76 59 ; sec.himase@orange.fr